



L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LAGAÛZÈRE Gilles

Date de la convocation : 10/12/2024

Date de la publication : 10/12/2024

Secrétaire de séance : Madame Dominique CAPRAIS

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23

Étaient présents : M. Mme LAGAÛZÈRE Gilles - RESSIOT Didier - CAPRAIS Dominique - FABRE Sylviane - BELLOC Brigitte - POLONI Pascal - CAMBE Thierry - MACHEFE Thomas - VALADE Pierre - BROUILLON Monique - COUZIGOU Laurent - TILLOS Marie-Hélène - RESSES Lisa - DILMAN Patrick - MILANESE Antoine - SICARD Christine - DALL'ANESE Lisa - DUBERNET Thierry - BAGES-LIMOGES Carine - DE MARCHI Céline.

Formant la majorité en exercice.

Excusés : M. Mme MOHAND O'AMAR Abdelbaki, JADAS Christian, ALLARD Aurélie.

Absents : M. Mme.

Procurations : M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki à Mme CAPRAIS Dominique
M. JADAS Christian à M. DUBERNET Thierry
Mme ALLARD Aurélie à BELLOC Brigitte

Présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Pour : 23
Contre :
Abstention :

DÉLIBÉRATION N° 122/2024 OBJET : TARIFS COMMUNE 2025.

Monsieur le MAIRE informe le **CONSEIL MUNICIPAL** qu'il y a lieu de réviser certains tarifs des régies municipales.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE :

-D'adopter les tarifs des régies municipales suivants à compter du **1^{er} JANVIER 2025.**

AR Prefecture

047-214702334-20241218-122_2024-DE

Reçu le 18/12/2024

- REPAS CANTINE : 3.35 € au lieu de 3.25 €**- REPAS A DOMICILE : 10.90 €** au lieu de 10.65 €**- REPAS CRECHE VGA : 6.72 €** au lieu de 6.46 €**- REPAS CTRE LOISIRS VGA : 7.90 €** au lieu de 7.59 €**- FRAIS INSCRIPTION ALAE année scolaire 2024/2025 :**

<i>QUOTIENT FAMILIAL</i>	<i>MATIN</i>	<i>SOIR</i>	<i>TOTAL</i>
0 € à 500 €	0.35 €	0.55 €	0.90 €
501 € à 850 €	0.40 €	0.60 €	1.00 €
851 € à 1100 €	0.45 €	0.65 €	1.10 €
1101 € à 1600 €	0.50 €	0.70 €	1.20 €
1600 € et plus	0.55 €	0.75 €	1.30 €

LOCATION CENTRE SOCIAL

		Tarifs 2024	
		En Eté (du 01/05 au 31/10)	FORFAIT WEEK END
Centre Social (Bazeillais)	Par jour	125,00 €	170.00 €
Centre Social (Extérieurs)	Par jour	175,00 €	240.00 €
		En Hiver (du 01/11 au 30/04)	
Centre Social (Bazeillais)	Par jour	170,00 €	240.00 €
Centre Social (Extérieurs)	Par jour	220,00 €	290.00 €
Caution		300,00 €	300.00 €

LOCATION FOYER RURAL D'ANIMATION ET DE CULTURE**Location comprenant : Salle - Tables – Chaises**

ASSOCIATIONS		FORFAIT WEEK END
FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 235,00 €	420,00 €
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 440,00 €	850,00 €

FRAC	BELOTE GERBE D'OR	1 FOIS /MOIS	30 €
------	-------------------	--------------	------

AR Prefecture

047-214702334-20241218-122_2024-DE

Reçu le 18/12/2024

PARTICULIERS

FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 380,00 €	700,00 €
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 660,00 €	1 300,00 €

PROFESSIONNELS

FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 750,00 €	1 400,00€
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 1 200,00 €	2 100,00€

FORFAIT NETTOYAGE et POUBELLES

Salle	275,00 €
Cuisine	150,00 €
Poubelles Bio-déchets	20,00 €

OPTIONS

Grande cuisine	110,00 €/ J.
Chauffage/Climatisation	100,00 €/ J.
Vidéo / Sono	100,00 €/ J.

CAUTION

Salle	1 000,00 €
Tables et chaises	250,00 €
Sono / Vidéo	1 000,00 €
Ménage	250,00 €

AR Prefecture047-214702334-20241218-122_2024-DE
Reçu le 18/12/2024**LOCATION HALLE DE MARCHÉ**

Bazeillais	100 € / JOUR
Extérieurs	130 € / JOUR

STATIONNEMENT CAMIONS

Camion outillage et articles divers par jour	120.00 €
Camion pizza par an	360.00 €

LOCATION PARC CHATEAU

Apéritif (mise à disposition de matériel)	100.00 €
Photos	Gratuit

MATERIEL

Table	1.50 €
Chaises	0.50 €
Grandes tables + tréteaux	1.50 €
Plancher	50.00 €
Caution	122.00 €

MARCHÉS

Abonnés (mètre linéaire)	0.30 €
Occasionnels	0.60 €
Minimum perçu	1.50 €

AR Prefecture047-214702334-20241218-122_2024-DE
Reçu le 18/12/2024**CIMETIERE Concessions trentenaires**

NATURE	QUANTITE	UNITE	TARIF	
Concession	2.50 M2	38,11 €	120,28 €	Inchangé
	5.00 M2	38.11 €	215.55 €	Inchangé
Columbarium			900.00 €	Inchangé
Cave urne (2 urnes)			1 000.00 €	Inchangé
Cave urne (4 urnes)			1 200.00 €	Inchangé
Caveau communal			4.57€/mois	Inchangé

COUTS SALARIAUX 2023 HORAIRES REFACTURES POUR MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL

Salaire horaire moyen (salaire brut + charges patronales)	24 €
--	------

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 17/12/2024 et de l'affichage en date du 17/12/2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Dominique CAPRAISLe Maire,
Gilles LAGAÜZÈRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de transmission en Préfecture.

AR Prefecture

047-214702334-20241218-122_2024-DE
Reçu le 18/12/2024